Fonds communal pour l’efficacité énergétique (FEE)

Formulaire de demande de contribution : action spécifique.

Date de la demande : Cliquez ici pour entrer du texte.

Montant demandé CHF/TTC : Cliquez ici pour entrer du texte.

# Identité du demandeur

Direction et service :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Personne responsable et fonction :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse postale :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ici pour entrer du texte.

Email : Cliquez ici pour entrer du texte.

# Description du projet

Nom du projet : Cliquez ici pour entrer du texte.

## Buts du projet selon le règlement du FEE

Promouvoir une utilisation plus rationnelle de l’énergie

Promouvoir la production d’énergie par des sources renouvelables

Promouvoir les processus d’écologie industrielle

Soutenir des activités de conseil et de sensibilisation dans ces domaines

Soutenir la recherche et le développement dans ces domaines

Réaliser des opérations de contracting énergétique pour des installations présentant un caractère innovant ou permettant d’améliorer significativement l’efficacité énergétique d’un projet immobilier ou d’un processus industriel

## Description succincte du projet

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Public cible du projet

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Résultats attendus

Economie d’énergie Cliquez ici pour entrer du texte. kWh/an

Réduction des émissions de CO2 Cliquez ici pour entrer du texte. tCO2-eq

Production d’énergie Cliquez ici pour entrer du texte. kWh/an

Décrire ci-dessous les résultats attendus de manière qualitative. Indiquer les indicateurs de succès du projet et ses éventuels impacts sociaux ou économiques.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Calendrier

Décrire ci-dessous le calendrier prévu pour la réalisation du projet (date de démarrage, principaux jalons, date d’achèvement).

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Additionnalité du soutien demandé

Décrire ci-dessous en quoi le projet apporte une plus-value par rapport à la pratique courante et démontrer en quoi la contribution du FEE est décisive pour la réalisation du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Risques liés à la réalisation du projet

Décrire ci-dessous les facteurs qui pourraient faire échouer le projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Projets concurrents

Décrire ci-dessous les éventuels produits ou projets existants ou en développement susceptibles de concurrencer le projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

# Budget

Budget total du projet : Cliquez ici pour entrer du texte.

## Règlement du FEE - compétences décisionnelles

« *Article 10 : […] [Le comité] est chargé :*

1. *d’octroyer les contributions dont le montant ne dépasse pas CHF 100'000.- ;*
2. *d’avaliser, avant leur présentation au Conseil communal, les projets dont la demande de contribution dépasse CHF 100'000.- ;*

*[…]* »

Pour une contribution dépassant CHF 100'000.-, le processus d’octroi du financement requiert donc un préavis municipal, à soumettre au Conseil communal.

## Contribution propre, montant demandé au FEE et autres sources de financement

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Budget (matériel et sous-traitance)  [CHF TTC] | Suivi interne  [h] | Suivi interne  [CHF/TTC] | Total  [CHF/TTC] |
| Contribution propre | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Contribution du FEE | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Total | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |

## Echelonnement des dépenses

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Année | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Montant [CHF/TTC] | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. | Cliquez ici pour entrer du texte. |

# Valorisation du projet

## Répercussions commerciales

Décrire ci-dessous les éventuelles répercussions commerciales du projet et leur valorisation envisagée.

Cliquez ici pour entrer du texte.

## Propriété intellectuelle

Le cas échéant, décrire ci-dessous le traitement envisagé relatif à la propriété intellectuelle du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

# Annexes

Lister ci-dessous les annexes et les joindre à la demande.

Cliquez ici pour entrer du texte.

# Obligations du demandeur

Le demandeur de financement a pris connaissance du règlement du Fonds communal pour l’efficacité énergétique du 25 septembre 2012, entré en vigueur le 1er novembre 2012. Il s’engage en particulier à respecter les points suivants :

* **Information :** le demandeur fait un bref bilan annuel de l’impact de la mesure qu’il transmet au gestionnaire du FEE dans le cadre du rapport de gestion des SiL.
* **Rapport de projet :** une fois le projet terminé, le demandeur remet au gestionnaire du FEE un rapport de projet montrant les résultats atteints, et présente sur demande ceux-ci au comité du FEE.
* **Communication :** le demandeur s’engage à mentionner explicitement le soutien du FEE lors de toute communication ou présentation orale ou écrite liée au projet. A cet effet, le logo du FEE peut être utilisé, ainsi que la phrase type « avec le soutien du Fonds pour l’efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne ».

# Adresse de transmission

**La demande de financement doit être transmise au format .pdf à l’adresse** [**fee@lausanne.ch**](mailto:fee@lausanne.ch)**.**

Les documents qui ne pourraient pas être adressés par courriel doivent être envoyés à l’adresse postale suivante :

Fonds communal pour l’efficacité énergétique (FEE)  
A l’att. de M. Baptiste Antille  
Place Chauderon 23  
CP 7416  
1002 Lausanne